

. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la visite pastorale en 1786 de l'ultime évêque de Glandève, M<sup>gr</sup> Hachette des Portes, fournit quelques précisions : quoique pauvre en objets liturgiques, la chapelle est « en état » et les messes –alors à la charge d'un nommé Jean Chrysostome Payan- coûtent 12 sols l'une<sup>16</sup>. Sur cinq générations successives, les volontés du testateur ont été respectées par ses collatéraux –les Ruel ou Ruet- puisque la pension annuelle de 10 écus devenus 30 livres est indiquée régulièrement versée jusqu'en 1849 ce qui, au tarif de 15 sols fixé par M<sup>gr</sup> Galvano, permettait encore d'assurer une quarantaine d'offices par an. La titulature de saint Michel, qui accompagnait sur la toile le saint patron du fondateur et dont la fête correspondait au versement de la rente apparaît sans doute dans cette période puisque c'est elle qui est portée sur le cadastre de 1868.

. Mais après 1850 cette rente n'est plus payée. A la suite de la déshérence de la fondation, ce sont les paroissiens eux-mêmes qui financent d'importants travaux de réfection à la fin des années 1870. La note de 1887 précise qu'« il est d'usage d'y célébrer un dimanche vers la Saint-Michel la messe paroissiale », malgré l'absence de revenus et la modestie des ustensiles (« une petite croix... quatre vieux chandeliers »)<sup>17</sup>. L'antique chapelle, indiquée propriété communale -avec un service annuel le 24 juin- dans une enquête de 1903<sup>18</sup>, est dévastée par un incendie au milieu des années 1920 et à nouveau reconstruite, cependant l'exercice du culte n'y est plus alors que très épisodique et, dans les souvenirs de nos anciens, il cesse totalement après la Seconde Guerre mondiale...



Groupe posant au printemps 1938 devant la chapelle Saint-Michel restaurée – Collection privée

Le rayonnement de l'arcade est toujours l'actuel. Cependant l'écu de Savoie qui signalait Mossa n'a pas été rétabli et aujourd'hui les dalles-voies ont disparu.

<sup>16</sup> A.H.D.N., évêché de Glandève.

<sup>17</sup> A.H.D.N., paroisse de Saint-Martin d'Entraunes.

<sup>18</sup> ADAM, 02V 002, état des chapelles et oratoires de l'arrondissement de Puget-Théniers.